



COMMUNE DE PLOUAY

4 place de la mairie - 56240 PLOUAY

☎ : 02 97 33 31 51 - courriel : contact@plouay.fr

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
JEUDI 2 AVRIL 2026
AFFICHAGE ET SITE INTERNET**

Le conseil municipal se réunira le :

**JEUDI 2 AVRIL 2026 à 19 heures
à la salle des fêtes de PLOUAY (Grande salle) - Place de Bécherel**

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2026
3. Constitution des commissions municipales
4. Constitution de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées
5. Constitution de la commission d'appel d'offres
6. Constitution de la commission de délégation de service public
7. Détermination du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS (centre communal d'action sociale) de la commune de Plouay
8. Élection des membres de la commune de Plouay au conseil d'administration du CCAS (centre communal d'action sociale)
9. Désignation des représentants de la commune de Plouay au syndicat mixte de coopération intercommunale Morbihan Énergies
10. Élection des délégués de la commune de Plouay au SIVU de « l'École de musique du Scorff au Blavet »
11. Désignation des représentants de la commune de Plouay à l'assemblée spéciale et à l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des ports du Morbihan
12. Désignation du délégué de la commune de Plouay au CNAS (comité national d'action sociale)
13. Désignation du représentant de la commune de Plouay au conseil d'administration du collège Marcel Pagnol de Plouay
14. Désignation des représentants de la commune de Plouay au comité de jumelage de Plouay
15. Désignation d'un élu « référent sécurité routière » (ERSR)
16. Désignation d'un élu « Correspondant Défense / Mémoire »
17. Désignation d'un référent « Langue et culture bretonnes »

18. Désignation du délégué à la formation et à l'information de l'ARIC (association régionale d'information des collectivités territoriales)
19. Désignation des représentants auprès de l'Association des collectivités forestières du Morbihan
20. Désignation du représentant de la commune à l'assemblée spéciale de la société publique locale (SPL) « Bois énergie renouvelable »
21. Droit à la formation des élus - article L.2123-12 du CGCT - fixation de l'enveloppe budgétaire annuelle
22. Remboursement de frais aux élus - frais de déplacement

DÉCISIONS DU MAIRE - ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

23. Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

Gwenn LE NAY
Maire de Plouay
Conseiller départemental du Morbihan

